9. Ils viennent jusque dans vos bras...

Je ne peux continuer ces pages sans faire état des événements qui occupèrent la presse durant tout un printemps et qui éprouvèrent la stabilité des piliers de notre démocratie : la Liberté, la Sécurité et le Bonheur. Tout d'abord, dressons le tableau.

Maulieu, petite ville industrielle de Savoie sur le déclin dont le bassin d'emploi n'était qu'un panier percé. Des cages à lapins sinistres qu'on avait construites pour des travailleurs immigrés au temps où l'on trouvait normal que des étrangers quittassent leur famille, leur village et leur pays pour s'en venir travailler à l'étranger. Enfin, je veux dire chez nous. Car au fond, les étrangers, c'était eux. C'est du moins ce que pensait la partie autochtone de la population.

Pourtant les descendants de la troisième génération de ces travailleurs immigrés n'avaient pas hérité la principale qualité de leurs prédécesseurs : la mobilité. Au grand dam de la population autochtone qui, ayant toujours été là, ne voyait aucune raison de se bouger pour aller trouver du travail ailleurs.

Bref, tout le monde aura compris : chômage, misère, délinquance, trafics en tous genres, telle était la note à payer pour la délocalisation des usines.

Et pour en atténuer les effets à défaut d'en supprimer la cause, la municipalité avait voté l'installation d'un réseau de caméras de surveillance assez dense pour suivre les déplacements de tous les passants.

En effet, comme démontra le Conseil Municipal, l'insécurité allant toujours de pair avec l'anonymat, si le prix à payer pour la sécurité publique était une part de liberté, il en resterait toujours assez pour vivre bourgeoisement et confortablement, tout en étant capable d'identifier un délinquant jusque dans le plus petit recoin du domaine public de la commune.

D'où l'utilité d'un réseau assez efficace pour surveiller les

allées, venues et agissements de tous les citoyens mais qui, que l'on se rassure, ne serait utilisé que contre les malfaisants. Et seulement contre les malfaisants, juré craché!

C'est sur cette protestation d'honnêteté que se fonda l'opposition au projet qui divisa la population en deux groupes : les innocents d'un côté et de l'autre, ceux qui avaient de toute évidence mauvaise conscience et quelque chose à cacher.

Le premier groupe, qui était suivi par la majorité de la population, rétorquait à ceux du second groupe, qui protestaient au nom de l'atteinte aux libertés individuelles, qu'ils n'avaient rien à craindre aussi longtemps que leur innocence demeurerait évidente.

Les limites et les bornes de l'innocence étant fixées par ceux qui avaient la charge de faire régner l'ordre et qui ne se gêneraient sûrement pas pour déplacer celles-ci à leur convenance.

Dès cet instant, selon l'opposition véhémente, les journalistes, les syndicalistes, les chômeurs et les salariés en congé maladie devenaient potentiellement et respectivement : fouille-merdes, fossoyeurs d'entreprises, fainéants professionnels, resquilleurs de la Sécurité Sociale etc... etc...

Tout de suite les grandes phrases ! Alors qu'on ne cherche qu'à lutter contre la malfaisance ! Quoique...

...Quoique ce fût bien grâce aux vidéos de surveillance qu'un membre de l'opposition au Conseil Municipal fut convaincu d'utiliser frauduleusement les places de parking réservées aux adjoints.

C'est ainsi, également, que l'on prouva que le jeune couple qui refaisait son appartement, en évacuait les gravats dans une benne des Services Techniques Municipaux sans autorisation. Uniquement les fauteurs de troubles, vous dit-on...

Ah, vous voulez jouer ? Eh bien, allons-y : jouons ! Il arriva alors qu'un citoyen joueur dégotta un arrêté municipal que personne n'avait jamais songé à appliquer et qui sanctionnait d'une amende les propriétaires des chiens qui déféquaient sur le domaine public.

Preuve à l'appui, il fallut bien les sanctionner. Et alors commencèrent les événements de Maulieu proprement dits.

En effet, les propriétaires de chiens, s'ils étaient d'accords pour qu'on sanctionnât les délinquants, les journalistes, les syndicalistes, les chômeurs et les accidentés du travail, trouvaient scandaleux qu'on remit en cause une liberté fondamentale. Laisser son chien conchier les trottoirs était un usage français qui remontait si loin, que le sauvegarder devenait une grande cause nationale.

Ils organisèrent manifestation sur manifestation au cours desquelles les manifestants, leurs chiens tenus en laisse, défilaient avec le même slogan : "Nous sommes tous des délinquants canins...", laissant derrière eux de quoi nettoyer au service du nettoiement.

Le mouvement se radicalisa pour devenir quasiment nationaliste : c'était la Liberté que l'on défendait. On en appelait maintenant aux acquis de 1789, à croire que la Révolution française n'avait été faite que pour gagner la liberté de laisser son chien faire caca sur les trottoirs.

Des contre-manifestations furent bien organisées mais contre quoi ? Ce n'était pas très clair. En effet, les propriétaires canins, même s'ils n'étaient pas contre l'installation des caméras, revendiquaient, aux accents de la Marseillaise, le privilège d'être exemptés des conséquences de leurs incivilités enregistrées, tandis que l'autre camp exigeait, sur l'air du Chant du Départ, le démantèlement du réseau de surveillance mais se foutait pas mal des crottes de chiens qui n'étaient qu'un prétexte pour emmerder les premiers.

Au passage, notez que ces deux chants patriotiques sont des hymnes en réaction contre l'invasion étrangère. Je ne prononce pas le mot de xénophobie, auquel d'ailleurs je n'ai même pas songé, et ne vais pas jusqu'à dire que la crainte d'être envahie est une caractéristique structurante de la France, ce que je suis loin de penser même si vous dites avoir de bonnes raisons de le croire.

En l'occurrence, puisque l'on parle d'invasion, tout se passait en vase clos, sans intervention extérieure. Depuis l'étranger, je veux parler de la sous-préfecture, on regardait l'évolution des événements d'un œil rond, sans n'y comprendre rien.

Mais, déjà complexes, les choses se compliquèrent encore. Le camp même des propriétaires de chiens se scinda en deux : ceux qui voulaient simplement qu'on supprimât les caméras et ceux qui voulaient les conserver mais souhaitaient que l'arrêté sanctionnant les déjections canines fût purement et simplement abrogé. Ce fut la rivalité des "Pas vu, pas pris" contre les "Conchier est mon droit".

Dans l'autre camp, le schisme se fit entre ceux qui voulaient qu'on conservât les caméras pour sanctionner les propriétaires canins indélicats et ceux qui voulaient qu'on les supprimât pour des raisons éthiques donc différentes de celles des "Pas vu pas pris" du premier camp, ce qui leur permettait de ne pas fusionner.

Et que dire de ceux qui passaient d'un bord à l'autre, soit qu'ils aient envisagé des développements inattendus et fâcheux de leur position antérieure, soit que se ralliaient à leur camp, des transfuges avec lesquels ils refusaient de cohabiter.

Bref, un vrai merdier! Et je ne parle pas des obsédés pervers et tordus qui étaient pour les crottes mais contre les chiens, pour les vidéos mais contre les caméras et les têtes de lard qui étaient contre tout et réciproquement.

Comprenant que cela le dépassait désormais, le Conseil Municipal en entier démissionna et remit les clefs de la ville au préfet qui les balança dans un coin où il les oublia.

La commune mit plusieurs années à s'en remettre pendant lesquelles la délinquance prospéra sur le bordel créé par les moyens mis en œuvre pour l'éradiquer.

En résumé, comme finit par le reconnaître tristement un des tenants les plus radicaux des fouteurs de merde de je ne sais plus quel parti, et peu importe lequel :

 S'il est nécessaire d'être en sécurité pour être heureux, alors la liberté est incompatible avec le bonheur!